MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES

Centre d'**E**tudes et de **R**echerche sur l'**A**ppareillage des **H**andicapés

Formation préparant à la fonction de prestataire de services et distributeur de matériels (PSDM)

OBJECTIFS : Cette formation permet l'acquisition de compétences relatives au contexte réglementaire et à l'environnement professionnel dans lesquels les intervenants et les garants employés par les prestataires de services et distributeurs de matériel exercent leurs missions, à l'hygiène et à la sécurité et à l'intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap

FORMATEURS :

Adeline Weller, ergothérapeute, formatrice IFSI et ANFE, consultante pour un prestataire distribuant des dispositifs médicaux dans la région de Sarrebourg/Saverne,

Olivier MAROUSÉ, Ergothérapeute DE, Intervenant IFE Nancy, IFSI Metz-Thionville et ANFE. Ergothérapeute ESA - département 54

Samuel POUPLIN, Ergothérapeute, chargé de recherches et activité clinique Formateur ANFE

Léa DENIS-QUILLERE, Ergothérapeute DE, libérale dans un cabinet d'ergothérapie de la région parisienne Formatrice ANFE

PROGRAMME DE LA FORMATION

I) Formation à distance - e-formation (3 jours).

- Contexte réglementaire du prestataire de services et distributeur de matériels (PSDM) : 1 jour

Le système de santé et la protection sociale :
L'organisation du système de santé au niveau national et régional. Le parcours du dispositif médical.
Les différents régimes et organisations des caisses d'assurance maladie.
La PUMA, les mutuelles.
La réglementation :
le décret n°2006- 1637 du 19 décembre 2006 : les règles professionnelles et les règles de bonnes pratiques
L'arrêté du 19 décembre 2006

- Hygiène et sécurité : 1 jour

Les risques liés à l'hygiène et la sécurité des matériels et dispositifs médicaux.
Les moyens de prévention.
Les relations professionnelles entre le prestataire de service et distributeur de matériel et les différents acteurs et la responsabilité du PSDM
Notion de matériovigilance

- Environnement professionnel : ½ jour

Les différents acteurs et différentes structures intervenant auprès du patient
Les différents matériels et services.
Le rôle et les missions de l'intervenant et du garant.
Les règles professionnelles, de bonnes pratiques et d'éthique.
Les relations avec les différents acteurs au sein du parcours de soins.
Les méthodes et modalités d'évaluation de connaissances sur les matériels délivrés par les intervenants.

- Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap : ½ jour

Définition de la maladie et du handicap.
Les modalités d'intervention dans un lieu privé, notion d'espace personnel, d'intimité.
Les attitudes et comportements adaptés.
Notions de base sur la communication et la relation à autrui

DUREE DU STAGE

Durée : 4 jours dont :
* 3 jours à distance via internet
* 1 jour de regroupement sur site à Woippy (57) ou Paris (75)

de 8h45 à 17h00
Début de la formation : 9h00

PUBLIC CONCERNÉ

Les pharmaciens d'officine ; les prestataires délivrant des dispositifs médicaux, intervenants et garants .

Session limitée à 14 stagiaires

PRE-REQUIS

Savoir lire et écrire.
Aucun diplôme ou compétence particulière n'est exigé.

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Certificat de réalisation

CALENDRIER 2026

- 12 janvier à Woippy
- 05 février à Paris
- 16 mars à Woippy
- 05 mai à Paris
- 15 juin à Woippy
- 15 septembre à Paris
- 05 octobre à Woippy
- 07 décembre à Woippy

MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES

Centre d'**E**tudes et de **R**echerche sur l'**A**ppareillage des **H**andicapés

Formation préparant à la fonction de prestataire de services et distributeur de matériels (PSDM)

2/2

OBJECTIFS : Cette formation permet l'acquisition de compétences relatives au contexte réglementaire et à l'environnement professionnel dans lesquels les intervenants et les garants employés par les prestataires de services et distributeurs de matériel exercent leurs missions, à l'hygiène et à la sécurité et à l'intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Plateforme de e-formation ;
- Diaporama ;
- Supports pédagogiques des cours.

TARIF

750 € net

II) Regroupement sur le site du CERAH ou autre site à préciser (1 jour).

En partenariat avec l'Association Nationale Française des Ergothérapeutes

ANFE ASSOCIATION NATIONALE FRANÇAISE DES ERGOTHERAPEUTES

- Environnement professionnel : ½ jour

Mise en jeu des nouvelles connaissances :
Les règles professionnelles, de bonnes pratiques et d'éthique.
Les relations avec les différents acteurs au sein du parcours de soins.
Le positionnement de chacun : intervenant et garant.

- Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap: ½ jour

Mise en situation pratique :
Les modalités d'intervention dans un lieu privé, notion d'espace personnel, d'intimité.
Les attitudes et comportements adaptés.
Notions de base sur la communication et la relation à autrui.
Le positionnement de chacun : intervenant et garant

Évaluation des acquis par quiz sur la plateforme de e-formation
Évaluation des acquis à l'issue de la formation en présentiel

Émargement par ½ journée.
Certificat de réalisation

Référence : formation prévue par l'arrêté du 23 décembre 2011 relatif à la formation préparant à la fonction de prestataire de services et distributeurs de matériels, y compris les dispositifs médicaux, destinés à favoriser le retour à domicile et l'autonomie des personnes malades ou présentant une incapacité ou un handicap.

DUREE DU STAGE

Durée : 4 jours dont

* 3 jours à distance via internet

* 1 jour de regroupement sur site à Woippy (57) ou Paris (75)

de 8h45 à 17h00
Début de la formation : 9h00

ANALYSE des PRATIQUES

Les participants sont invités à proposer des cas concrets rencontrés dans le cadre de leur pratique professionnelle. Ces cas seront étudiés lors de la journée de regroupement.

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite (tous sites) et malentendantes (site Woippy). Des mesures d'aide adaptées à une situation de handicap peuvent être proposées selon le besoin.

EVALUATION

Evaluation des acquis à l'issue de la formation à distance et en présentiel.

CALENDRIER 2026

Calendrier complet sur cerahtec.fr